

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 5 juillet 2018

Un conducteur sur 4 ne sait pas quoi faire quand un véhicule prioritaire approche

Chaque mois, il y a 6 victimes dans des accidents corporels avec une ambulance

Au cours du mois dernier, 6 Belges sur 10 ont dû se mettre sur le côté pour laisser passer un véhicule prioritaire. Pourtant, en pareilles circonstances, un quart des conducteurs ignorent ce qu'il faut vraiment faire, notamment sur autoroute. Pas étonnant dès lors que plus d'1 jeune conducteur sur 5 est stressé lorsqu'il entend un véhicule prioritaire en approche. Voici quelques résultats issus d'une enquête que l'institut Vias a présentée aujourd'hui, en collaboration avec le SIAMU et le SPF Mobilité. Chaque mois, on recense 6 victimes dans des accidents avec blessés ou tués impliquant une ambulance.

Ambulances, véhicules de pompiers et voitures de police doivent souvent se frayer un passage alors qu'ils sont dans des situations d'urgence où chaque seconde compte. Il est dès lors capital que les autres usagers sachent comment bien se comporter à l'approche de ces véhicules et connaissent les règles de circulation qui s'appliquent en pareilles circonstances. Chaque mois en Belgique, on dénombre 6 tués ou blessés dans des accidents impliquant des ambulances. Ce nombre est plus élevé encore avec des véhicules de police.

Voilà pourquoi l'institut Vias a réalisé une enquête auprès d'un échantillon représentatif de la population belge sur la connaissance des règles concernant les véhicules prioritaires.

Rencontrer un véhicule prioritaire : une situation courante

Au cours du mois dernier, 6 Belges sur 10 (59%) ont dû se mettre au moins une fois sur le côté pour céder le passage à un véhicule prioritaire. 20% ont même dû le faire à 2 reprises ou plus. Il s'agit donc d'une situation que la plupart des usagers rencontrent couramment. Si beaucoup de conducteurs affirment rester calmes, près d'un conducteur sur dix (8%) stresse quand il entend un véhicule prioritaire approcher. Les jeunes conducteurs (22%) sont 4 fois plus nombreux à être stressés que les plus de 35 ans (5%).

Un quart des conducteurs ne sait pas exactement quoi faire

Dès qu'un conducteur entend retentir la sirène d'un véhicule prioritaire, il doit libérer le passage sur-le-champ, céder la priorité et s'arrêter au besoin. Mais souvent il ne sait pas précisément ce qu'il doit faire et le véhicule prioritaire perd alors un temps précieux.

Sur autoroute, et certainement lorsqu'il y a des embouteillages, les services de secours sont autorisés à emprunter la bande d'arrêt d'urgence, mais ils ne le font pas souvent car ils risquent d'être bloqués par des véhicules en panne ou qui y roulent. 1 Belge sur 7 (15%) estime alors que la meilleure manière de laisser passer des véhicules prioritaires sur autoroute est de tous se déporter sur la droite et de libérer la bande de gauche. Ce n'est pas le cas ! La façon la plus efficace de laisser passer les services de secours est de libérer un « couloir » entre les deux bandes les plus à gauche. Les voitures sur la bande de gauche se placent alors à l'extrême gauche et celles sur la bande d'à côté serrent leur droite.

Un peu moins de 3 Belges sur 4 (72%) trouvent que ce principe du « couloir de sécurité » est la méthode la plus indiquée. Cette pratique est davantage appliquée en Flandre (80%) qu'en Wallonie (62%). En Allemagne, par exemple, ce principe est bien intégré depuis longtemps. En principe, il sera explicitement repris dans le nouveau code de la route qui entrera en vigueur en 2021.

Brûler un feu rouge lors d'une mission urgente ? D'abord s'arrêter !

Dans le cadre de leurs missions, les véhicules prioritaires ont plusieurs droits, notamment celui de dépasser les limitations de vitesse. Cependant, 4 Belges sur 10 (37%) ignorent que cette règle s'applique aussi dans une zone 30.

Autre privilège : pouvoir passer au rouge aux carrefours, à condition toutefois de s'arrêter. Or moins d'1 Belge sur 5 (18%) connaît exactement les droits et devoirs d'un véhicule prioritaire lors d'une intervention urgente, à savoir que le gyrophare ET la sirène doivent être utilisés et que le véhicule prioritaire doit d'abord marquer l'arrêt avant de franchir le carrefour. 1 Belge sur 6 (17%) pense que le véhicule prioritaire peut franchir le feu rouge uniquement avec le gyrophare bleu allumé, du moment qu'il est prudent.

Il est pourtant essentiel de connaître ces règles. En effet, plus d'1 accident sur 2 (53%) se passe dans un carrefour, contre 1 accident sur 3 seulement (34%) pour l'ensemble des accidents.

Le transport de détenus également concerné

Les véhicules prioritaires ne sont pas limités aux ambulances et aux véhicules de pompiers et de police. D'autres véhicules jouissent de ce statut si leur gyrophare bleu et leur sirène sont activés. Pourtant, seuls 24% des Belges savent que c'est le cas des véhicules utilisés pour le transport de détenus, par exemple. En revanche, près d'1 Belge sur 5 (18%) pense à tort que les véhicules privés des médecins peuvent s'apparenter à des véhicules prioritaires.

3/4 des conducteurs de véhicule prioritaire trouvent ça dangereux

Dans un récent travail de fin d'étude, deux étudiantes ont interrogé près de 200 conducteurs de véhicules prioritaires. Trois quarts d'entre eux (76%) estiment que conduire un véhicule prioritaire est dangereux. 24% ont déjà eu un accident. La plupart des problèmes rencontrés sont un freinage soudain ou brusque de la part des autres conducteurs, le fait que ces derniers ne se rangent pas sur le côté ou qu'ils ne savent pas comment réagir. Selon le Major Laurent Ledeghen, responsable de la cellule Mobilité pour les Pompiers de Bruxelles, « *Pour nos chauffeurs, l'important est d'arriver rapidement sur place. Pour cela, nous devons compter sur le civisme et les bons réflexes des conducteurs. Mais eux doivent pouvoir compter sur une politique de mobilité cohérente. Le problème doit être considéré dans son ensemble, avec les questions de congestion, des chantiers et des aménagements de voiries.* »

Cinq conseils pour fluidifier le passage des véhicules prioritaires

1. N'utilisez pas d'oreillettes au volant et ne mettez pas non plus la musique trop fort.
2. Restez calme et ne freinez pas brusquement. Déportez-vous complètement sur la droite dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.
3. Dans les embouteillages, appliquez le principe « du couloir de sécurité ».
4. Ne vous engagez jamais dans un carrefour que vous pourriez bloquer. C'est non seulement interdit mais vous pourriez en plus gêner considérablement les véhicules prioritaires.
5. Ne vous arrêtez jamais sur la route ou dans un virage. L'arrêt peut se faire à condition que vous vous rangiez sur le côté.

Personnes de contact

Benoît Godart, porte-parole institut Vias : 0476/24.67.20.

Phong Hoang, Service Communication SIAMU : 0485/92.25.48



Institut Vias
Chaussée de Haecht 1405 - 1130 Bruxelles - T +32 (0)2 244 15 11 - F +32 (0)2 216 43 42
info@vias.be - www.vias.be - BE 0432.570.411